

CHOIX DU CANDIDAT DE BENNO BOKK YAKAAR

L'heure de vérité



Macky Sall va annoncer, ce week-end, le nom du candidat de BBY. Ayant su tenir sa coalition depuis plus de 10 ans, il s'apprête à faire l'expérience du lâcher-prise. L'actuel Premier ministre tient toujours le bon bout.

P. 3

AFFAIRE LOCAFRIQUE

La saga interminable



P. 5

VEILLÉE NOCTURNE, TORCHES ALLUMÉES ET VACARME

L'opposition innove dans la lutte



P. 4

ÉMIGRATION IRRÉGULIÈRE

Des chiffres records



P. 6

ATTRIBUTION DE LA CAN-2027

Les chances du Sénégal à la loupe



P. 11

CHOIX DU CANDIDAT DE BENNO BOKK YAAGAAR

La recette de Samuel Sarr



L'ancien ministre d'État sous le régime libéral, Samuel Sarr, a une idée très précise de la manière dont le président de la République devra procéder pour choisir le candidat de la mouvance présidentielle. À son avis, le président Macky Sall devrait laisser les parrainages dicter la conduite à tenir.

"Les parrainages pourraient être une sorte de primaire pour les can-

didats de l'APR. Celui qui réussira à passer l'étape des parrainages avec les meilleurs scores, sera investi. Il est évident que le filtre du parrainage pourrait éviter d'accuser le président Macky Sall de favoritisme", suggère-t-il dans la note parvenue à "EnQuête".

Face à "cette situation de désordre et de désobéissance", poursuit-il, le président de l'APR devrait tout simplement laisser chaque candi-

dat issu de son parti prendre sa responsabilité et emprunter le chemin de son destin. Dans la mesure où, même le choix d'un candidat de sa part renforcerait la division déjà affirmée au sein de son propre parti. Le président du Libéralisme social sénégalais de tacler les candidats de l'Alliance pour la République d'avoir jeté leur dévolu sur le fauteuil présidentiel, alors qu'il y a les alliés qui peuvent le faire.

"Ces candidats de l'APR oublient qu'ils sont tous nommés par décret présidentiel. Ces candidats de l'APR oublient aussi qu'il ne manque pas de leaders politiques au sein de Benno et dans la mouvance présidentielle expérimentés, compétents et capables de porter la candidature de Benno. Mais, par discipline et par respect au président Macky Sall, les alliés ont préféré taire leur ambition pour se ranger derrière celui qui sera investi de sa confiance. Aucun candidat déclaré de l'APR n'est plus méritant que tous ces leaders alliés du président de la République qui gardent sagement le silence", affirme l'ancien ministre d'État. ■

APR

Ce samedi 9 septembre, le président de la République, Macky Sall, a convoqué la Grande conférence des leaders de la coalition BBY, élargie à d'autres membres et structures affiliés, pour dévoiler le choix du candidat de Benno Bokk Yaakaar. L'APR s'en félicite et salue la dynamique inclusive des consultations pour le choix du candidat de la coalition dans un esprit patriotique. Ainsi, la formation politique invite les militants et sympathisants à s'unir autour du candidat de la grande majorité pour consolider la trajectoire victorieuse de la coalition Benno Bokk Yaakaar à la Présidentielle de 2024.

Selon le parti au pouvoir, malgré les actes subversifs de l'opposition visant clairement à déstabiliser le pays et semer le chaos, le Sénégal devrait avoir une croissance du PIB réel de 8,8 %, stimulée par le démarrage de la production de pétrole et de gaz. Cette sérénité économique combinée à la politique de soutien à la formation, à l'emploi et à l'employabilité, à travers le Programme Xëyu Ndaw Ni qui a généré plus de 66 000 emplois sur un objectif de 65 000 en trois ans, mais également les belles promesses de la campagne agricole dotée d'une enveloppe record de 100 milliards F CFA, sont des symboles forts de la marche vers l'émergence du pays. Ainsi, l'APR appelle les jeunes à ne pas répondre aux chants des sirènes savamment orchestrés par des convoyeurs sans scrupule et se réjouit des nombreuses initiatives salutaires de l'État, à l'image de la Stratégie nationale de lutte contre la migration irrégulière et invite toutes les forces vives de la nation à se joindre aux différentes initiatives de l'État pour mettre fin à ce phénomène multidimensionnel, dont les causes sont très complexes et diverses.

MACKY LAURÉAT



Macky Sall est le lauréat du Prix mondial du Leadership dans le domaine de la finance islamique. Il recevra son prix lors de la 13e édition des Global Islamic Finance Awards (Gifa) qui aura lieu le jeudi 14 septembre 2023 au King Fahd Palace de Dakar. Cette rencontre sera l'occasion de célébrer l'excellence et l'innovation dans la finance islamique. C'est une initiative portée par la firme Cambridge IFA, basée à Londres, en étroite collaboration avec l'Institut africain de la finance islamique (AIIF basé au Sénégal) comme partenaire local. Le président sénégalais Macky Sall recevoir ce prix "pour ses efforts considérables visant à soutenir cette industrie novatrice et à positionner le Sénégal comme une plaque tournante ouest-africaine de la finance islamique", renseigne une note parvenue à notre rédaction. L'événement verra la participation d'éminents experts, praticiens, décideurs politiques et universitaires du secteur de la finance islamique, pour discuter des derniers développements, tendances et défis du secteur. Il faut aussi souligner que la tenue d'une telle rencontre n'est pas une première en terre africaine. Auparavant, renseigne la

note, des cérémonies Gifa ont eu lieu en Afrique, en Bosnie-Herzégovine, au Kazakhstan, en Indonésie, à Bahreïn, aux Émirats arabes unis, à Oman, au Pakistan et en Malaisie. Selon toujours les initiateurs, en marge de la cérémonie de remise de prix, le déroulement du sommet sera marqué par des discours d'ouverture et des tables rondes sur divers sujets liés à la finance islamique, en particulier dans le contexte de la région africaine, tels que la gouvernance de la charia, la FinTech, la durabilité, l'impact social et l'inclusion financière. Aussi, le sommet présentera également les meilleures pratiques et innovations en matière de finance islamique identifiées à travers le monde entier.

GMS

Le député Guy Marius Sagna renseigne avoir rencontré des parents d'étudiants sénégalais en Turquie, dans le cadre des activités du Frapp. Ces parents "nous ont parlé des souffrances de leurs enfants qui sont partis étudier en Turquie, encouragés en cela par la Direction des bourses. Ils souffrent en Turquie avec aucune assistance du Sénégal. Le Sénégal, qui a envoyé des pompiers en solidarité à la Turquie, lors du tremblement de terre, ignore ses propres enfants qui vivent des drames dans ce pays", dénonce et alerte le parlementaire. Guy Marius se trouve à Bruxelles où il doit prendre part au festival politique du Parti du travail de Belgique (PTB). Il va, annonce-t-il, co-animer un panel sur l'impérialisme/l'anti-impérialisme. Guy Marius Sagna alerte aussi que "plus de 360 Sénégalais qui ont acheté des terrains à Benoba, près du lac Rose, risquent de voir leurs terrains accaparés par des bandits fonciers". Le député s'élève aussi du cas des 15 policiers de Kër Ayib qui ont tous été affectés. "Selon ces policiers, il s'agit d'une sanc-

COUVERTURE COMPLÈTE EN ÉLECTRICITÉ DU MAGAL DE TOUBA Un test grandeur nature de la couverture universelle en électricité



Tout est parti des visites effectuées par le Directeur général de la Senelec dans la ville sainte pour un état des lieux et des solutions urgentes. Lors de ce déplacement Pape Mademba Biteye avait rencontré le khalife général des Mourides pour lui faire part des engagements fermes de la Senelec pour une couverture complète du Magal en électricité.

L'occasion pour Serigne Mountakha Mbacke de se féliciter des nombreux efforts déjà fournis sur tout l'ensemble du périmètre communal de Touba et de féliciter personnellement le Directeur général de la Senelec pour les nombreux efforts déjà consentis.

Des moments riches en échanges qui ont permis au Directeur général de prendre toutes les dispositions nécessaires pour prévenir les délestages, avant, pendant et après le Magal édition 2023.

En effet, c'est le même dispositif qui sera maintenu pour le Gamou prévu dans quelques semaines dans plusieurs localités du pays.

Dans la foulée, d'ici l'année prochaine voire 2025, le Sénégal compte atteindre un taux d'électrification de 100 pour cent au niveau du monde rural. Rappelons qu'en 2012 le taux d'électrification était

à 24 pour cent contre plus de 70 pour cent en 2023.

Ainsi la politique mise en place par le Sénégal porte sur le mix énergétique et ambitionne de garantir la sécurité des approvisionnements, le renforcement des capacités de production et l'accès universel à l'électricité notamment dans le monde rural pour beaucoup plus d'équité sociale et territoriale.

Le Sénégal a mis en œuvre, ces dernières années, le Plan de Production d'électricité, une composante principale du Plan Sénégal émergent qui a fait du secteur de l'énergie un fondement de l'émergence du Sénégal.

Le PSE est une stratégie visant à mettre en place, d'ici la fin de l'année 2023 voire 2024, un ensemble de projets structurants à fort contenu de valeur ajoutée et d'emploi des jeunes.

Une quinzaine de projets phares du PSE ont été dotés en priorité d'un montant d'environ 177 millions d'euros (soit près de 77 milliards de FCFA) sur ressources internes.

A rappeler qu'au Sénégal le prix de l'électricité est subventionné par l'Etat à hauteur de plus de 20 pour cent. ■

MBAYE DIOUF

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Mermoz Pyrotechnie
Villa N°23, 2^e étage
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur général :
Mahmoudou Wane
Directeur de la Rédaction :
Gaston Coly
Rédactrice en chef :
Bigué Bob
Grand Reporter :
Mor Amar
Chef de desk Sports :
Louis Georges Diatta

Rédaction :
Aida Diène, Lamine Diouf,
Amadou Fall, Maguette Ndao,
Babacar Sy Sèye, Cheikh Thiam
Correcteur :
Gaston Steve Coly

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène

Service commercial :
enquete.commercial@gmail.com
Tél : 77 849 31 49
Impression : AFRICA PRINT



tion, car il se dit que Juan Branco serait passé par Kër Ayib en entrant au Sénégal. Certains parmi ces 15 policiers n'étaient pas sur le terrain, d'autres n'étaient pas Kër Ayib. Mieux, certains disent clairement que Juan Branco est entré par une autre localité. Ces 15 policiers ne sont-ils pas des boucs émissaires qu'on veut sacrifier sur l'autel d'un complot politique contre Ousmane Sonko qui ne les concerne pas ?", se demande-t-il. Ainsi, il promet d'interpeller le gouvernement sur toutes ces questions ainsi que sur d'autres, à son retour.

CHOIX DU CANDIDAT DE LA COALITION BENNO BOKK YAAKAAR

Le lâcher-prise de tous les dangers

Comme à son habitude, le président de la République a gardé le suspense sur le candidat qui va reprendre le flambeau, après sa décision de ne pas se présenter pour un troisième mandat en 2024. Ayant su tenir sa coalition depuis plus de 10 ans, il s'apprête à faire l'expérience du lâcher-prise.

■ LAMINE DIOUF

“ Mes chers compatriotes, ma décision longuement et mûrement réfléchie est de ne pas être candidat à la prochaine élection du 25 février 2024. Le Sénégal dépasse ma personne et il est rempli de leaders capables de pousser le pays vers l'émergence". En faisant cette déclaration, le 3 juillet 2023, à huit mois de l'élection présidentielle, le président de la République, Macky Sall, a soulagé des millions de Sénégalais du lègue démocratique attendu de sa présidence.

Par la même occasion, il a placé sa coalition politique, Benno Bokk Yaakaar, dans l'embarras. Deux jours plus tôt, recevant une association d'élus locaux de sa mouvance politique, Macky Sall s'est vu supplié par ses hôtes de se présenter à la Présidentielle, sous peine d'un éclatement certain de la coalition qui l'accompagne au pouvoir depuis près de 12 ans.

Ce samedi marque le démarrage officiel de cette période tant redoutée par les tenants du pouvoir : l'après-choix du candidat du régime et les capacités de l'heureux élu à fédérer autour lui.

Si le leader de l'Alliance pour la République (APR) a réussi à tenir sa coalition tout au long de son règne, il s'apprête à un lâcher-prise de tous les dangers.

L'inquiétude des maires et présidents de conseil départemental de la mouvance présidentielle est fondée sur des signes avant-coureurs qui se sont renforcés ces derniers jours.



Alors que le président de la République s'apprête à annoncer le nom du candidat de BBY, certains leaders politiques, jusque-là fidèles à Macky Sall, ont déjà jeté l'éponge, comme Youssou Ndour qui a démissionné de son poste de ministre conseiller du président de la République.

Le leader du mouvement Fekke Ma Ci Boole s'est également émanicipé de la coalition Benno Bokk Yaakaar. Le président du Conseil d'administration du Groupe Futurs Médias et star planétaire de la musique est un fidèle du président

Macky Sall dont il accompagne la politique depuis son élection en 2012, ayant même été nommé ministre du Tourisme et ministre de la Culture dans de précédents gouvernements.

D'autres n'ont pas attendu l'imminence de l'annonce du candidat pour plier bagage. C'est le cas d'Idrissa Seck, arrivé deuxième de la Présidentielle 2019, avant de rejoindre la coalition Benno Bokk Yaakaar en novembre 2020. Remplaçant l'ancienne Première ministre Aminata Touré à la tête du Conseil économique, social et environne-

mental (Cese), l'ancien numéro deux du PDS a quitté la coalition présidentielle, après les avancées majeures de l'opposition lors des élections locales et législatives de janvier et juillet 2022. Son choix fut également motivé par le silence d'alors du président Macky Sall sur son intention de se présenter ou pas à un troisième mandat et certainement par le fait qu'il n'est pas question que le leader de Rewmi se range derrière un quelconque candidat de Benno Bokk Yaakaar qui ne serait pas lui-même.

Si ces têtes d'affiche alliées du

président de la République se sont écartées, pour le moment, d'un soutien aveugle au choix de Macky Sall pour porter les ambitions de la coalition présidentielle, ce n'est guère surprenant, puisqu'au sein même de l'APR, la position du chef ne ferait pas l'unanimité. Malgré l'instruction d'attendre la décision du président du parti sur le futur candidat, les prétendants déroulent déjà leur agenda.

Le Premier ministre Amadou Ba, son prédécesseur Mahammed Boun Abdallah Dionne, le ministre de l'Agriculture Aly Ngouille Ndiaye, le directeur général des Domaines Mame Boye Diao et le président du Cese Abdoulaye Daouda Diallo se sont déjà manifestés. Certains sont même prêts à être candidat quoi qu'il en coûte, avec ou sans la bénédiction du président de la République.

Jusqu'ici, Macky Sall a toujours su maintenir en ordre sa coalition, l'une des plus longues de l'histoire politique du Sénégal. Mais également son parti l'APR. Avec sa mise à l'écart programmée en avril prochain, il va perdre son atout le plus persuasif : le décret présidentiel. Bien qu'un remaniement ministériel ait été annoncé à la suite de la désignation du candidat officiel et le limogeage du gouvernement des ministres récalcitrants au choix du chef, les démons de la division n'ont jamais autant rôdé autour de la coalition présidentielle.

Lors de son face-à-face avec les maires de Benno Bokk Yaakaar, le président Macky Sall avait souligné que la feuille de route pour faire du Sénégal un pays émergent en 2035 était déjà "balisée" et que son "combat et (sa) plus grande fierté est vraiment de vous conduire vers la victoire et de poursuivre notre politique économique au bénéfice de nos populations".

À l'heure du choix de celui qui devra porter cette responsabilité, le défi sera de rallier le plus de monde autour de lui. ■

CHOIX DU CANDIDAT DE BBY

Démocratie en pointillé

■ AMADOU FALL

Macky Sall voyage. Il est revenu de Tanzanie après un séjour au Kenya où il a pris part au Sommet africain sur le climat, en préparation de la Cop28 prévue à Dubaï. Début septembre, il était en visite privée en Arabie saoudite. Ensuite, il avait pris part à une rencontre aux Pays-Bas sur l'adaptation de l'Afrique au changement climatique. À la mi-juillet, il était en Ouganda et au Rwanda. Même rythme de déplacements en juin dernier qui a vu le président de la République séjourner au Portugal, après de très médiatisées visites en Ukraine et en Russie.

Si la présidence de l'Union africaine pouvait expliquer ces périples, il en est autrement de la fréquence actuelle des déplacements de la "Langue de Barbarie", l'avion présidentiel.

Sans doute qu'à six mois de passer la main, Macky Sall a besoin de changer régulièrement d'air, tellement l'atmosphère est oppressante dans les rangs de la coalition au pouvoir.

Il aurait ainsi besoin d'altitude, de hauteur, pour mieux apprécier la question terre à terre que lui ont servie ses alliés : désigner le candidat à sa succession. Plusieurs sources annoncent que la décision aura lieu ce samedi et qu'un remaniement ministériel suivra, mais avec l'importante précision que le Premier ministre Amadou Ba restera à son poste, même s'il est le candidat désigné de Benno. Pourquoi ?

Un nouveau Premier ministre aurait fait désordre, la durée de vie de son gouvernement (six mois) étant trop courte pour lui donner du sens et aussi parce qu'un nouveau Premier ministre serait astreint à une déclaration de politique générale sans objet...

Au mitan de cet hivernage 2023, les Sénégalais scrutent donc les nuages pour une autre raison que leur charge pluvieuse. Actuellement, il est question de cumulus au-dessus de la coalition Benno Bokk Yaakaar, qui doit désigner un candidat pour l'élection présidentielle. Le scrutin prévu le 25 février 2024 est toujours conditionné par la décision du président Macky Sall à qui presque tous les responsables de sa majorité ont donné carte blanche pour dénouer l'écheveau.

La succession ne se fera pas par reconduction tacite du camp sortant, mais en proposant une sorte d'alternance. Pour se mettre dans la peau d'un présidentiable sérieux, il faut nécessairement affirmer sa personnalité, se différencier, s'autonomiser, d'autant qu'il aura dans l'esprit des électeurs la charge d'incarner et d'assumer les douze ans de Macky Sall au pouvoir. ■

ABONNEMENT
VERSION PDF

ENQUÊTE
L'autre
Jammeh déval incér

ENQUÊTE
Aïe...BD, trous
d'air à Diass

ENQUÊTE
Le summum
de l'ignominie

30 000 F Cfa par an
Tél : 77 849 31 49
enquete.commercial@gmail.com

MANIFESTATION DE LA PLATEFORME F24

Veillée nocturne, torches allumées et vacarme : la nouvelle forme de lutte

Des manifestations pacifiques et la désobéissance civile sont les formes que la F24 privilégie pour mener ses combats, depuis que les autorités ont décidé de ne plus autoriser aucune manifestation. Mamadou Lamine Dianté et Cie invitent les citoyens à se mobiliser, ce dimanche de 21 h à 22 h, pour se faire entendre, à travers un bruitage, un vacarme et des torches allumées. Une veillée nocturne autour des domiciles des "détenus de Macky Sall".



■ BABACAR SY SEYE

“ Le ministère de l'Intérieur chercherait-il à installer le pays dans un cycle continu de violence et de terreur ? Voudrait-il créer une situation de chaos qui lui servirait d'alibi à des fins inavouables ?". C'est la question que posent les membres de la plateforme du Sénégal (F24) et de Y en a marre. Suite à l'interdiction de leur rassemblement qui était prévu hier de 15 h à 19 h, ils ont tenu une conférence de presse au cours de laquelle ils ont annoncé une nouvelle forme de lutte.

"Ils s'attendent à ce qu'on brave les interdictions. Nous n'allons pas emprunter cette voie. Ils ne nous verront jamais détruire, casser des biens. Ça, c'est à leur image", a indiqué Fatou Blondin Diop.

Ainsi, pour contribuer à la préservation de la paix, au "triomphe de la vérité" et de la justice dans le pays, la F24 invite les citoyens à se mobiliser comme un seul homme, demain dimanche, de 21 h à 22 h, pour se faire entendre par le gouvernement de Macky Sall. Il s'agit de se faire entendre à travers un bruitage "fort", un vacarme "énorme" et par des torches allumées. "Na xumb te leer" (du bruit et de la lumière), s'exclame la F24.

"Il faudra créer du bruit par tous les instruments et moyens disponibles : sifflets, vuvuzela, tam-tam, applaudissements, casseroles, slogans, revendications ou noms scandés, etc. Allumons les torches ou les bougies pour exprimer notre soif de paix et de justice", a invité Mamadou Lamine Dianté.

"Tout le monde à la devanture des maisons (des détenus "politiques") pour exprimer notre colère contre l'injustice et l'arbitraire, contre la vie chère, contre la violence et la terreur, contre les scandales financiers étouffés, contre la mal gouvernance", a-t-il ajouté.

Ainsi, les manifestations pacifiques et la désobéissance civile sont les formes que la

F24 va privilégier jusqu'à nouvel ordre, en espérant que la mobilisation des citoyens permettra de créer une force dissuasive à même de "ramener à la raison Macky Sall et son gouvernement".

C'est la cinquième fois qu'une demande de manifestation de la F24 a été interdite, en moins de trois mois. "C'est seulement aux environs de 21 h, ce jeudi, que l'interdiction de manifestation du vendredi a été notifiée (aucune réponse jusqu'à 23 h 30 mn concernant celle déposée à Thiès) confirmant ainsi l'option du gouvernement de pousser les citoyens à braver les interdictions, à manifester sans autorisation, à résister au déni de leurs droits élémentaires", a regretté Mamadou Lamine Dianté, dénonçant également la manière.

A ses yeux, le constat est quasi unanime : "Ces interdictions sont la honte de notre démocratie balafée et sont la face hideuse de l'État de non-droit dans lequel a sombré le Sénégal sous la gouvernance de Macky Sall."

Considérant qu'il y a déjà trop de Sénégalais tombés "sous les balles de la répression aveugle", trop de blessés, de torturés et de dégâts matériels graves au détriment du contribuable sénégalais, la "F24 a jusqu'ici choisi de ne pas suivre le gouvernement dans sa logique mortifère qui ralentit l'activité économique et préjudicie la stabilité et la cohésion sociale".

Pour marquer son option de privilégier les manifestations pacifiques, la F24 soutient qu'elle ne se lassera pas de déposer des lettres d'information et de prendre acte des interdictions "fallacieuses et honteuses qui lui seront servies".

Conformément à sa charte constitutive, la "F24 mettra tout en œuvre pour lever les entraves dressées par le pouvoir pour rendre inéligibles certains candidats, comme ce fut le cas en 2019, mais aussi pour faire libérer les

prisonniers politiques, faire cesser les confiscations des libertés et pour l'organisation inclusive et sincère, transparente et apaisée de l'élection présidentielle de 2024", préviennent ses membres.

Libération des détenus

Pour Mamadou Lamine Dianté, "la confiscation des droits à la liberté d'opinion, à la liberté d'expression, à la liberté de réunion, à la liberté de manifestation et à la liberté de circulation a atteint un niveau jamais égalé dans notre pays, rétrogradé à la dernière place des dictatures non éclairées". Lui et ses camarades notent également que la libération des prisonniers est une exigence prioritaire. Ils dénoncent "le caractère dictatorial" du régime en place qui se décline, aux yeux de M. Dianté et Cie, dans le surpeuplement des prisons.

"Cette surpopulation carcérale s'explique par un système judiciaire répressif, sans alternative à la prison, la facilité de la délivrance des mandats de dépôt, les nombreuses détentions provisoires et les lenteurs judiciaires", a pesté le porte-parole du jour.

Il poursuit : "En effet, au Sénégal, il faut le noter pour le dénoncer, il est permis au procureur, donc au ministre de l'Intérieur et au chef de l'État, de poursuivre, de faire emprisonner et de maintenir dans les liens de la détention durant plusieurs mois n'importe quel citoyen sans jugement et sans possibilité pour un juge de le libérer contre le gré du parquet."

D'après Mamadou Lamine Dianté, en visant certains articles du Code de procédure pénale et du Code pénal, le procureur met le juge dans l'obligation de décerner un mandat de dépôt et se donne le droit de s'opposer à toute liberté provisoire. En attendant les réformes institutionnelles qui permettraient d'arrêter ces dispositions que la F24 juge liberticides, ses membres appellent à la mobilisation pour réclamer la libération des 1 000 détenus environ. ■

REPUBLIQUE DU SENEGAL

COMMUNE DE TIVAOUANE DIACKSAO

AVIS DE REPORT

Appel d'offres ouvert pour les travaux de construction en 4 lots

T_CTD_016

REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS

Il est porté à la connaissance des entreprises intéressées par l'appel d'offres ouvert ci-dessus que la date limite de remise et d'ouverture des offres, initialement prévue le 08 septembre 2023 à 10 heures 00 minute, est reportée au lundi 18 septembre 2023 à 10 heures précises (heure locale) à l'adresse ci-après : Commune de Tivaouane Diacksao, sise à Diamaguène, km 16 Route de Rufisque en face de la Station Shell.

Le motif de ce report est dû à l'absence des membres de la commission des marchés dont le président, suite à la forte pluviométrie enregistrée dans la zone.

La séance d'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 heures 00 minute précises dans la salle de délibération de ladite Commune, sise à l'adresse susmentionnée.

Le Maire

Moussa FALL

LOCAFRIQUE

La saga interminable

Entre Amadou Ba et son fils Khadim, on se rend coup pour coup, depuis quelques années. Le dernier rebondissement de cette saga familiale est favorable au fils. Mais jusqu'à quand ?



AMADOU FALL

Le vent a tourné dans la saga Locafrique. Alors que Khadim Bâ semblait avoir tout perdu dans la bataille familiale-juridique qu'il l'oppose à son père Amadou, la justice vient de lui donner un avantage décisif.

En effet, l'entreprise Locafrique lui a été restituée par le juge des contentieux du Registre de commerce. Et dans le même temps, selon "Les Échos", le procureur de la République a donné une suite à la plainte qu'il a déposée contre des membres de l'équipe de son père Amadou Bâ.

Ainsi, Imencio Moreno et Jean-Michel Borelli, respectivement directeur général de Locafrique et administrateur de la société, sous le magistère de son père, "sont aujourd'hui entre les mains de dame justice", informe-t-on. Ils sont placés en position de garde à vue par la Sureté urbaine, pour "vol, violence et voie de fait". Khadim Ba les accuse d'avoir défoncé la porte de son bureau à Locafrique, sans ordonnance d'ouverture de porte, lorsqu'ils ont voulu exécuter l'ordonnance d'expulsion dont avait bénéficié son père.

Cette affaire remonte à environ cinq mois, lorsqu'Amadou Bâ a obtenu une ordonnance du juge des requêtes statuant en référé, prononçant l'inscription au Registre de commerce de la société Locafrique SA des noms d'Imencio Moreno, Jean-Michel Borelli et Amadou Bâ. Dans la foulée, une décision d'expulsion de Khadim Bâ a été rendue, rapportée-on. Deux décisions confirmées en appel. Voulant exécuter cette ordonnance d'expulsion, Amadou Ba a commis un huissier. Il y a eu de la résistance. Sur ces entrefaites, selon le plaignant, le directeur général Imencio Moreno et Jean-Michel Borelli ont défoncé sa porte, sans y être autorisés par une ordonnance du juge.

Le père Amadou Bâ s'était également plaint des agissements de son fils qui, accusait-il, ne voulait pas s'exécuter et quitter les lieux malgré l'ordonnance d'expulsion qui a été brandie devant lui.

Selon le père, son fils avait fait venir des nerfs pour empêcher l'exécution de la décision.

Toutefois, cet épisode n'est que le dernier

d'une âpre bataille que se livrent le père et le fils, depuis quelques années.

De procédure en procédure

En effet, cette affaire va de procédure en procédure. En août 2021, Amadou Ba avait été entendu par la Section de recherches de la gendarmerie, en même temps que Me Amadou Diagne, greffier, et Imencio Moremo, à la suite d'une plainte de Locafrique. Le milliardaire fondateur de Carrefour Automobile et les sus-nommés avaient été accusés d'avoir, de connivence, produit de faux documents, afin de faire condamner Khadim Ba et d'accaparer une partie des biens de l'entreprise.

Cette procédure intervenait en réponse à une autre procédure qui a valu, le 8 juillet de la même année, à Khadim Ba d'être jugé devant la Chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Dakar, pour association de malfaiteurs et escroquerie au jugement. Amadou Ba réclamait à son fils aîné Khadim Ba et à ses coprévenus Ramin Sedeghi et Momath Sarr le montant de 100 milliards F CFA. À l'occasion, le père avait vilipendé le fils absent.

À l'origine de ce problème familial, il y a eu le mariage d'Amadou Ba qui, après avoir épousé une seconde femme, s'était rendu en France. Au lendemain de son retour, il avait été interpellé par les éléments de la Division des investigations criminelles (Dic). À la police, les enquêteurs lui avaient fait savoir qu'il faisait l'objet d'une plainte de la part de son fils Khadim Ba, pour détournement portant sur 28 milliards de francs CFA, au préjudice de Carrefour Automobile.

En effet, il ressort de la procédure qu'Amadou Ba, qui présidait le Conseil d'administration de Locafrique SA, a nommé son fils Khadim Ba au poste de directeur général de la société. Celui-ci venait fraîchement de terminer ses études à Montréal.

Selon Amadou Ba, suite à son second mariage, son fils s'est prévalu d'un faux, sous la forme d'un protocole de cession d'actions du 24 novembre 2016, pour prétendre qu'il est devenu minoritaire dans le capital de Carrefour Automobile SA. L'accusation renseignait que

son fils a fait croire qu'il a cédé ses actions aux membres de sa famille.

L'homme, qui est entré dans le monde des affaires en vendant des pièces détachées au Crédit foncier, dans les années 80, disait avoir découvert que Casone Finance, une société de droit anglais, réclame à Carrefour Automobile une créance de 12 milliards F CFA. Ce qui est faux, déclarait la partie civile qui soutient que Casone Finance n'a jamais eu de relation avec Carrefour Automobile, ni avec Locafrique. "Carrefour ne doit rien à Locafrique. Les problèmes ont commencé lorsque j'ai pris une seconde épouse. Khadim Bâ est venu me dire : 'Puisque les données ont changé, garde Carrefour, nous prenons Locafrique.' Je lui ai dit qu'il n'en est pas question. Je ne suis pas encore mort pour qu'on pense à mon héritage", avait-il déclaré au prétoire, en l'absence aussi bien de son fils que de ses coprévenus.

Ainsi, les avocats de la partie civile avaient réclamé la somme de 100 milliards de francs CFA pour le dédommager. "Il a eu le malheur d'épouser une seconde épouse. Ça fait cinq ans qu'il n'ose pas mettre les pieds chez lui où vit sa première femme. Khadim Ba a porté le combat de sa mère. Pour écarter le père, c'est Khadim qui a élaboré toute la manœuvre. Il a mis en œuvre son imagination pour dépouiller son père", avait martelé Me Baboucar Cissé.

Ainsi, cette procédure avait été perçue comme une riposte cinglante du fils Khadim Ba.

Alors que son père l'accusait d'avoir usé de faux pour organiser un putsch de la société Locafrique SA, Khadim soutenait que c'est leur père lui-même qui leur avait cédé ses parts, depuis décembre 2016, au cours d'une réunion tenue à la maison familiale, aux Almadies. "C'est lors d'une réunion tenue à leur domicile aux Almadies qu'il (le père) avait finalement décidé de concrétiser son désir de se retirer devant tous les membres de la famille, à l'exception de Fatou Kiné Ba qui était en France",

écrivait le journal "Libération", lors de l'audition des parties à la Division des investigations criminelles (Dic).

À chaque partie son juge

Dans cette affaire qui a fini de désarçonner plus d'un dans les tribunaux et chez les spécialistes du droit des affaires, on a eu l'impression, par moments, que chaque partie avait son juge. Dans le volet commercial de cette affaire, les décisions se sont suivies, mais se sont rarement ressemblées. Alors que les ordonnances rendues par le tribunal de commerce hors classe de Dakar, sous l'égide du président Alioune Ndiaye, étaient plutôt favorables à Ba père, celles rendues par le premier président de la Cour d'appel, sous Demba Kandji, tranchaient, la plupart, en faveur de Ba fils. Ce qui avait finalement pris les airs d'une guerre des milliardaires par juridiction interposée.

Dans son ordonnance rendue le 29 avril 2020, le premier président de la Cour d'appel disait : "Recevons l'appel formé par Khadim Ba ; infirmons l'ordonnance sans numéro rendue le 24 avril par le président du tribunal de commerce ; infirmons l'ordonnance n°458 du 17 avril rendue par le tribunal de commerce ; réitérons notre ordonnance en date du 1er avril qui garde son plein et entier effet ; ordonnons à M. l'administrateur du greffe de rétablir les noms de Khadim Ba..."

Demba Kandji se prononçait ainsi, suite à une requête des conseils de Khadim Ba, aux fins de rétraction de l'ordonnance n°458 rendue par son homologue Alioune Ndiaye. Dans cette décision, le président du tribunal de commerce donnait injonction à l'administrateur du greffe chargé du RCCM, de rétablir à son registre les noms et qualités d'Amadou Ba et Cie. Cela faisait suite à l'ordonnance n°191 rendue par Demba Kandji le 1er avril 2020. Laquelle rétractait une autre décision du tribunal de commerce rendue le 10 mars 2020. ■

CENTRE HOSPITALIER NATIONAL UNIVERSITAIRE de FANN

CELLULE DE PASSATION DES MARCHES.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

1. Référence de la Procédure : Appel d'offres ouvert relatif aux travaux de construction d'une unité d'IRM en R+1 et de rénovation de l'ancien Bâtiment de la Clinique des Maladies Infectieuses à un Service de Gériatrie du CHNU de FANN (AOO N° 07-23/MSAS/CHNUF/T_STM_024).

2. Lieu d'exécution : Centre Hospitalier National Universitaire de Fann

3. Date de lancement : « Soleil » n° 15916 du Mardi 20 Juin 2023.

4. Nombre d'offres reçues des candidats : Cinq (05) offres : ECTC, SER, FADAL BUSINESS COMPANY, Groupement d'Entreprises KBS Néné Company et SCTDF SARL.

5. Montant des offres retenues en Francs CFA TTC et adresse de l'attributaire provisoire.

Référence des lots	Attributaire Provisoire	Montants en F CFA TTC	Adresse
Lot 1 Construction d'une unité d'IRM en R+1	SCTDF SARL.	108 868 879	Touba 28 en face de la Route de la Grande Mosquée de Touba
Lot 2 Rénovation de l'ancien Bâtiment de la Clinique des Maladies Infectieuses à un service de Gériatrie		326 335 083	
Montant total		435 203 962	

La publication de l'avis de notification provisoire ouvre le délai de recours gracieux auprès de la personne responsable du Marché en vertu de l'Article 89 dudit Code, puis d'un éventuel recours au Comité de Règlement des Différends en matière de passation des marchés publics, placé auprès de l'Organe chargé de la Régulation des Marchés publics, en vertu de l'Article 90 dudit Code.

ÉMIGRATION IRRÉGULIÈRE

Des chiffres records

Le phénomène de l'émigration irrégulière ne s'arrête plus. Hier encore, le journaliste espagnol spécialisé dans les questions migratoires, Txema Santana, a annoncé l'arrivée d'une nouvelle pirogue, en provenance du Sénégal, transportant des migrants sur l'île d'El Hierro. Selon un expert en émigration, il n'y a plus de périodes propices pour les candidats à l'émigration irrégulière de partir vers l'Espagne. Fin juillet, plus de 16 000 migrants sont arrivés clandestinement au pays de Cervantès, depuis le début de l'année. Combien sont restés dans la mer ?

FATIMA ZAHRA DIALLO (STAGIAIRE)

Faut-il s'en féliciter ou s'en émouvoir ? La Direction de l'information et des relations publiques des armées (Dirpa) renseigne, dans un communiqué, que la marine nationale a porté secours à 1 500 migrants irréguliers, ramenés sains et saufs à terre, du mois de mai à la date du 6 septembre 2023.

Cette vague migratoire vers l'Europe, par le biais de pirogues, en effet, s'intensifie, alors que les drames se succèdent à un rythme insoutenable.

Selon le document, le bilan des deux dernières semaines en particulier fait ressortir un total 1 015 personnes débarquées par les unités de la marine nationale, illustrant ainsi un net regain des tentatives d'émigration irrégulière au cours de cette période.

Ainsi, la marine nationale dit avoir mobilisé d'importants moyens humains et matériels dans le cadre de sa mission de sauvegarde de la vie humaine en mer.

Cependant, si l'on se base sur le nombre de migrants secourus ces derniers temps, on peut dire qu'il reste beaucoup d'efforts à faire. Hier seulement, le journaliste espagnol spécialisé dans les questions migra-



toires, Txema Santana, a annoncé l'arrivée d'une nouvelle pirogue en provenance du Sénégal, transportant des migrants sur l'île d'El Hierro. Entre dimanche et lundi 4 septembre 2023, trois autres pirogues parties du Sénégal ont débarqué en Espagne avec un total de 401 passagers.

Selon le décompte du gouvernement des îles Canaries, 2 692 personnes sont arrivées dans l'archipel espagnol, pour le seul mois d'août 2023. De même, 325 autres migrants sénégalais, repêchés par la marine royale marocaine au large des îles Canaries, ont été rapatriés en

août. Une autre pirogue avait été secourue au Cap-Vert, il y a quelques jours. Sur les 101 migrants qui avaient pris le départ de Fass Boye, 37 s'en sont sortis. Ils ont été rapatriés sur le sol sénégalais.

Mercredi 26 juillet 2023, un groupe d'une cinquantaine de Sénégalais a atterri à l'aéroport militaire de Dakar, après avoir été rapatrié par les autorités sénégalaises depuis la ville de Dakhla, au Sahara occidental.

Également, un navire espagnol a secouru, ce jeudi, 69 migrants partis du Sénégal pour rejoindre l'Europe. La pirogue, qui était remplie de

Subsahariens, transportait notamment quatre femmes et cinq enfants mineurs.

Selon les chiffres du ministère espagnol de l'Intérieur communiqués fin juillet, plus de 16 000 migrants sont arrivés clandestinement en Espagne, depuis le début de l'année. La moitié, plus de 8 000, ont débarqué aux Canaries.

"Il n'y a plus de périodes propices... toutes les occasions sont bonnes"

À la question de savoir quelle est la période propice pour les candidats à l'émigration irrégulière de partir vers l'Espagne, par le truchement d'une pirogue ? L'expert en émigration, Seydou Nourou, fait savoir qu'il n'y a plus de moments propices. "Je ne peux pas vous dire exactement le moment propice, mais ce qu'on constate, c'est que, présentement, on a l'impression qu'il n'y a même plus de périodes. Toutes les occasions sont bonnes. Il faut aussi dire que ce n'est pas seulement l'Espagne qui est la destination visée. On a une nouvelle voie qui est ouverte avec le Nicaragua", indique-t-il.

Il ajoute : "Les candidats jouent sur le climat, sur la nature que la mer leur propose. Donc, il y a pas mal d'éléments qui sont prises en compte pour pouvoir traverser."

Aujourd'hui, on peut dire que ce n'est pas le manque de moyens qui pousse les jeunes à emprunter la mer. Car ils dépensent de grosses sommes pour pouvoir traverser. Selon l'expert en émigration, "il faut un changement de mentalité, de paradigme et il faut aussi interroger notre relation avec la richesse. La plupart de ceux qui partent, effectivement, dépensent des moyens colossaux, mais ils sont convaincus que l'eldorado, c'est de l'autre côté. Ils sont

convaincus qu'ils ne peuvent réussir que de l'autre côté. Ce qui n'est pas du tout vrai, parce que s'ils ont à l'esprit que les moyens qu'ils développent pour payer leur voyage, ils peuvent l'investir ici au pays avec de la patience, de la persévérance, ça allait donner quelque chose qui pourrait leur permettre de vivre dignement et décemment."

Seydou Nourou est d'avis que "les causes sont plus profondes que celles économiques qui sont évoquées. Elles sont plus profondes que ces causes politiques qu'on tente de donner, de plus en plus. Elles sont plus profondes que ce besoin de se réaliser de façon rapide. Il faudrait forcément qu'on travaille nos mentalités, que l'on comprenne qu'aujourd'hui, les Européens, les Américains, la plupart de ces gens sont en train de venir en Afrique pour exploiter le continent. Donc, qu'ils comprennent que l'Afrique regorge énormément de richesses qu'on pourrait exploiter et l'essentiel, c'est d'y croire et croire en leur pays".

À la question de savoir comment faire pour limiter ou mettre fin aux multiples départs depuis les côtes sénégalaises, l'expert en émigration indique qu'il faut une surveillance accrue de nos côtes.

Mais, rappelle-t-il, le Sénégal est dans l'espace CEDEAO et la libre circulation des personnes et des biens est garantie dans cet espace. Ce qui veut dire que si un Malien doit venir au Sénégal, on ne peut pas l'en empêcher.

Cependant, précise-t-il, "quand on renforce la surveillance de nos côtes, nos services de renseignements, là, on pourrait, tant bien que mal, réduire cette saignée de personnes qui passent par le Sénégal pour aller à l'étranger par voie irrégulière". ■

AFRIQUE

L'adhésion de l'Union africaine soutenue par l'Union européenne au menu du G20 de New Dehli

Le Groupe des Vingt (G20), un forum de coopération économique internationale qui rassemble 19 pays et l'Union européenne (UE), se réunit ces 9 et 10 septembre 2023 à New Dehli pour son sommet annuel. En Inde, il sera notamment question de l'adhésion de l'Union africaine à ce club qui rassemble les plus grandes économies mondiales. Une adhésion soutenue par l'UE, notamment.

L'Union africaine (UA) membre à part entière du G20 ? C'est l'un des enjeux du sommet qui démarre ce 9 septembre 2023 à New Delhi. Une candidature qui demande encore à être validée par les 20 membres officiels du club.

Le président des Comores, Azali Assoumani, est ainsi arrivé dans la matinée du 8 septembre en Inde. Il est en effet invité à participer au G20 avec sa casquette de président de l'UA, indique notre envoyée spéciale à New Dehli, Dominique Baillard.

Indonésie et Australie hésiteraient encore à soutenir l'adhésion de l'UA. Jusqu'alors conviée en simple invitée, l'UA, candidate à un statut à part entière, a aujourd'hui le soutien de la

majorité des membres du G20. De l'Inde, le pays hôte de ce sommet, des États-Unis, et en particulier de la France et de l'Union européenne, la seule organisation régionale membre du club.

Charles Michel, le président du conseil de l'UE, est confiant : «L'Union africaine, c'est la priorité, veillons à ce qu'elle soit membre du G20. Et, dans les deux jours qui viennent, on aura une réponse définitive sur ce sujet. Pour l'Union européenne, il n'y a pas de doute. Mais tant qu'il n'y a pas une décision prise, il n'y a pas de décision prise.»

De bonne source européenne, l'Indonésie et l'Australie hésitent encore. Ces deux pays membres redoutent l'afflux des candidatures

d'autres organisations régionales. Leurs hésitations devraient être levées au cours des dernières discussions menées par les vingt sherpas, car les avantages sont évidents, selon Charles Michel : «L'Union africaine dans le G20, ce n'est pas par hasard que c'est l'Union européenne qui, la première, a réagi favorablement quand cette candidature a été exprimée. Ça va changer quelque chose d'important, c'est que tous ces pays africains qui n'étaient pas autour de la table demain auront une voix et une voix forte dans une enceinte qui compte.»

Pour l'UA, une adhésion au G20 serait «l'aboutissement de huit ans de plaidoyer»

Cette intégration serait, a confié la

Commission de l'UA à Claire Fages, «l'aboutissement de huit ans de plaidoyer pour l'inclusion de l'organisation régionale africaine dans les instances» internationales.

Pour l'heure, seule l'Afrique du Sud représente le continent au sein du G20, et ce alors que les Brics, le club des grands économies émergentes mené par la Chine, viennent de s'élargir à l'Égypte et à l'Éthiopie.

L'Afrique est par ailleurs particulièrement concernée par les grands thèmes de ce sommet, que ce soit avec la guerre de la Russie en Ukraine et ses conséquences sur le commerce (en particulier des céréales), la lutte contre le changement climatique ou la réforme des banques multilatérales, dans un contexte d'endettement croissant des États africains.

La contrepartie, c'est que l'UA devra être à même d'afficher une position commune, propre à l'Afrique, sur une multitude de sujets qui parfois divisent les Africains. Contrairement à l'Union européenne, l'Union africaine n'est pas encore une organisation politique, mais plutôt une structure inter-gouvernementale. Il lui faudra donc beaucoup travailler en amont pour formuler et promouvoir son point de vue au sein de ce futur G20+1. Il restera au G20 car même avec un membre supplémentaire, il n'est pas question de changer

le nom de l'institution, précise Dominique Baillard.

Le Nigeria, première économie africaine l'an dernier, participera à ce G20 avec le statut d'invité. Son président, Bola Tinubu, fait le déplacement.

Pour son premier G20, le président Tinubu devrait évaluer en temps réel les avantages d'appartenir à ce forum de coopération économique, le G20 pesant 85 % du PIB mondial, et environ les deux tiers de la population de la planète.

Si pour ses premières à la Cédéao et à l'Union africaine, Bola Tinubu avait tenu des discours tonitruants, au G20, il devrait avoir une approche plus sobre. Depuis plusieurs années, le Nigeria hésite à postuler pour occuper un siège permanent. Alors que des pays comme la Corée du Sud, le Brésil, la Turquie ou encore l'Afrique du Sud sont des membres à part entière du groupe des 20.

Mais d'ores et déjà le séjour de Bola Ahmed Tinubu à New Delhi est fructueux. Ce sont près de 14 milliards de dollars de promesses d'investissements en perspective pour l'économie nigérienne. Des futurs partenariats décrochés ces deux derniers jours suite à des tables rondes économiques Inde-Nigeria, ayant réuni les plus grosses entreprises et banques des deux pays. ■

RFI

CENSÉ SURVEILLER LA BANQUE ATLANTIC CASH

Le vigile orchestre un cambriolage qui tombe finalement à l'eau

Placé sous mandat de dépôt depuis le 14 août, Alseyne Bangoura a finalement fait face, hier, aux juges du tribunal des flagrants délits de Dakar. Il est poursuivi pour tentative de vol avec violence, coups et blessures volontaires et détention illégale d'arme blanche. Vigile de son état, il a voulu vider les caisses de la banque où il était censé assurer la sécurité des biens et des personnes. N'eût été la caissière, il allait parvenir à ses fins.

MAGUETTE NDAO

La dame Kaba Ndiaye a frôlé la mort. Pour faire face avec détermination au vigile Alseyne Bangoura qui voulait à tout prix s'emparer de l'argent des caisses de la banque où ils travaillent, elle s'est retrouvée avec des blessures. Celles-ci lui ont valu une incapacité temporaire de travail de 10 jours.

Durant tout le temps qu'elle cohabitait avec Alseyne Bangoura, elle était loin de se douter que celui-ci envisageait de cambrioler l'agence Atlantic Cash.

Ayant mûri son plan depuis qu'il a commencé à y travailler, Bangoura ne cessait de poser à la caissière des questions relatives aux fonds des caisses. Mieux, il lui mettait toujours la pression pour que les caisses soient remplies. Patient dans sa démarche, c'est le 10 août qu'il a eu l'occasion de passer à l'acte. Ce jour-là, il éla-



bore un plan subtil qui consiste à faire croire à la caissière qu'il y a un problème de connexion à Internet. Pour rétablir le réseau, celle-ci, ne se doutant de rien, se rend à son bureau. Derrière elle, le

vigile la suivait, un couteau à la main.

Remarquant que la caissière avait peur, Alseyne a décidé de profiter de cet avantage pour s'emparer de l'argent qui se trouvait dans la caisse.

Mais tout son plan a foiré, car Kaba Ndiaye s'est farouchement battue avec lui.

Face aux juges du tribunal des flagrants délits de Dakar, Alseyne Bangoura a contesté les faits de tentative de vol avec violence, de détention d'arme illégale et de coups et blessures volontaires qui lui sont reprochés. "Je ne l'ai en aucun moment touchée. Je ne suis ni un voleur, encore moins un agresseur", s'est-il défendu.

Alseyne de poursuivre : "Mon rôle dans l'entreprise est de la protéger. Je serai incapable de lui nuire."

Malgré ses dénégations, le maître des poursuites a déclaré que sa culpabilité ne souffre d'aucune contestation. À cet effet, il a requis deux ans de prison, dont six mois ferme.

Finalement, il a écopé d'une peine de prison de deux ans, dont un mois ferme, après avoir été reconnu coupable des faits qui lui sont reprochés. ■

APRÈS AVOIR ENCAISSÉ SA PART DE LA TONTINE DE SA PETITE-AMIE

Babou Fall refuse de cotiser et se fait arrêter pour escroquerie et offre ou cession d'ecstasy

En allant porter plainte contre son petit-ami Babou Fall pour escroquerie portant sur 2 millions de francs CFA, Maimouna Mbaye ignorait que d'autres infractions pouvaient être retenues contre lui. En allant le cueillir chez lui, les flics ont saisi plus de 30 pilules d'ecstasy et une arme blanche.



Lors de la descente des limiers dans son appartement, les flics l'ont retrouvé en compagnie de sept personnes. Une perquisition des lieux a permis la saisie de 21 pilules d'ecstasy dans sa salle de bain et de 12 pilules sous le tapis de sa chambre, en plus d'une machette neuve.

Ainsi, lui et les individus trouvés dans l'appartement ont été conduits au commissariat pour les besoins de l'enquête. Face aux flics, ils ont tous contesté la paternité de la drogue. Ce qui n'a pas empêché leur garde à vue, puis leur placement sous mandat de dépôt.

Face aux juges, Babou Fall, poursuivi pour détention de drogue en vue de son usage. C'est suite à une plainte pour escroquerie portant sur 2 millions de francs CFA, déposée par sa copine Maimouna, que les policiers du commissariat des Parcelles-Assainies ont procédé à son arrestation.

détention de drogue en vue de son usage. C'est suite à une plainte pour escroquerie portant sur 2 millions de francs CFA, déposée par sa copine Maimouna, que les policiers du commissariat des Parcelles-Assainies ont procédé à son arrestation.

Condamné, une fois, à 14 jours de prison, Babou Fall renoue avec les affres de l'incarcération. Cette fois-ci, son séjour en milieu carcéral sera plus long.

En effet, il a été condamné à un an d'emprisonnement ferme pour

le commerce de chicha.

Selon la plaignante Maimouna Mbaye, Babou Fall est son petit-ami et qu'ils se sont même vus la nuit de son arrestation.

Toutefois, elle renseigne que celui-ci, après avoir reçu sa part de la tontine, a refusé de cotiser. C'est la raison pour laquelle il lui doit le montant de 2 millions de francs CFA. Face aux enquêteurs, elle avait soutenu que son petit-ami lui a proposé d'adhérer à son commerce illicite. Mais à la barre, elle a contesté avoir tenu de tels propos aux enquêteurs. Elle a précisé leur avoir dit que le prévenu lui a proposé de s'activer dans le commerce de chicha.

Quant aux autres prévenus, ils ont tous soutenu ignorer qu'il y avait de la drogue chez Babou Fall.

Ainsi, même s'il a reconnu qu'il n'a pas assez d'éléments pour retenir dans les liens de la détention les sept autres prévenus trouvés chez Babou Fall, le maître des poursuites reste convaincu que ce dernier ne peut pas échapper à une peine de prison. Il a ainsi requis deux ans d'emprisonnement ferme contre lui.

Les avocats de la défense ont, eux, sollicité la relaxe de tous les comparants. Leur requête a été en partie acceptée par le tribunal qui a ordonné la relaxe des sept hôtes de Babou Fall. Ce dernier, après avoir été relaxé du chef d'escroquerie, a été reconnu coupable de détention de drogue en vue de son usage. Condamné à un an de prison ferme, il est contraint d'allouer la somme de 2 millions 200 mille francs CFA à la plaignante. ■

OBSÈQUES DE JEAN-PAUL D'ALMEIDA

Fly high, Angel JP

C'est un monde fou qui a accompagné l'acteur et modèle Jean-Paul D'Almeida, ce vendredi, à sa dernière demeure. Il est décédé le lundi 4 septembre des suites d'un accident.



Musulmans et chrétiens étaient tous ensemble à l'église des Martyrs de l'Ouganda qui a refusé du monde, hier, pour les obsèques de Jean-Paul D'Almeida. Tout ce beau monde s'est retrouvé ensuite au cimetière Saint-Lazare de Béthanie pour l'enterrement. D'ailleurs, il y avait tellement de monde que certains n'ont pas pu entrer pour y assister.

Les funérailles de l'acteur ont vu la présence du maire de la ville de Dakar, Barthélemy Dias, de l'honorable député Pape Djibril Fall, de l'ancien international de football Henri Camara, sans oublier ses collègues acteurs de toutes les maisons de productions venus dire au revoir à leur très cher ami "JP", comme ils l'appelaient, ou "Ndiaye". La tristesse se lisait sur les visages. Certains étaient inconsolables, d'autres sont tombés en transe, avant de s'évanouir.

Il faut aussi souligner que les témoignages ont été nombreux et unanimes sur le défunt acteur. Ses amis le présentent comme un homme humble, modeste, souriant, taquin et surtout rassembleur.

En effet, JP est à l'origine de l'association Acteurs social qui regroupe tous les acteurs dans le but de faire du social et surtout pour aider les détenus. Il organisait des matchs de football qui ont conduit les acteurs à se familiariser et à se rapprocher.

Depuis l'annonce de sa mort, les réactions fusent de partout. Dans les commentaires sur les réseaux sociaux, certains témoignent qu'ils ont pleuré, en ressentant un grand chagrin, sans avoir jamais rencontré la personne.

Il faut rappeler qu'avant d'être acteur, Jean-Paul D'Almeida était un mannequin, un modèle qui a conquis les podiums. Côté cinéma, c'est dans la série "Dinama Nekh" qu'il a fait ses débuts. Il y incarnait le rôle d'Akim ou "le plus beau". Ensuite, il a joué Maurice dans la série "Idoles"; Abdel Wane dans "Mœurs"; Arona dans "Yaay 2.0" et Fodé dans "Impuissant". Il a fait des apparitions dans les séries "Karma", "Laye Diarra" et "l'Or de Ninki Nanka".

Issue des Sicap, Jean-Paul D'Almeida était un vrai boy "capsi" aimé par toute une commune. Il laisse un grand vide chez les membres de sa famille, ses amis, ses collègues, ses admirateurs et les cinéphiles.

Adieu l'artiste. Que la terre te soit légère. ■

NDEYE KHOUDIA DIENG (STAGIAIRE)

LES PROPOSITIONS DU SYNDICAT DES INDUSTRIES POLYGRAPHIQUES DU SÉNÉGAL

Sur la nouvelle technologie de l'information & de la communication (emplois, postes, formation & rémunération)

Le sens, sur les propositions que formulent les travailleurs syndiqués du secteur pluri-graphiques, de la presse, de la communication et des multimédias, posent quelques questions essentielles aux Assises nationales des médias (ANM), à la Coordination des Associations de presse (CAP), au syndicat des professionnels de l'information et de la communication (SYNPICS), à l'Union des radios associatives et communautaires (URAC), à la Convention des jeunes reporters du Sénégal (CJRS), à l'Union nationale des photojournalistes du Sénégal (UNPJS), au Conseil des diffuseurs et éditeurs de presse du Sénégal (CDEPS), à l'Association des éditeurs et professionnels de la presse en ligne (APPEL), au Collectif des techniciens de la presse audiovisuelle du Sénégal (CTPAS) et enfin, à l'Association des femmes de médias du Sénégal (AFMS) à savoir :

- quelle modernisation ?
- quels objectifs économiques et sociaux ?
- avec quels moyens financiers ?
- pour répondre à quels besoins ?

En matière de salaires

La politique des bas salaires dans le secteur de la prépresse (impression, correction, secrétariat de la rédaction & tirage journal papier, entre autres), la réduction systématique des coûts salariaux (renforcement du temps de travail dans les machines, les heures supplémentaires, le manque de garantie en matière de sécurité, les risques de maladies professionnelles, etc.), sont contraire aux exigences de la modernisation dans les médias.

Autrement dit : elle s'oppose à la nécessaire élévation des qualifications ; elle pèse négativement sur la qualité et l'efficacité du travail ; elle limite les possibilités de consommation alimentaire et ampute les débouchés. Que donc, la revalorisation substantielle des salaires, répondant aux besoins exprimés par les salariés, constitue une urgente nécessité.

Quelles demandes liées à la fonction occupée

Le relèvement des salaires à 50% dans le secteur pluri-graphique [saisie, prépresse, impression, correction et rédaction, mise en page, reliure, distribution, tirage et publicité] est une garantie au pouvoir d'achat, par un ajustement automatique dès qu'une augmentation des prix (denrées alimentaires, loyers, transports, électricité, eau, etc.), se matérialise. Ce qui nous fait dire, que le Salaire minimum interprofessionnel garanti [SMIG] est largement obsolète et doit pouvoir se réaliser, suivant les époques et le contexte de modernisa-



tion et de développement par : le Salaire minimum de croissance [SMIC]. Mais également et surtout, la revalorisation et la mise en ordre de l'ensemble des salaires des travailleurs concernés, des classifications et des systèmes de rémunération.

Ainsi, partant de l'ajustement des salaires à 50%, cette revalorisation et cette remise en ordre doivent :

- établir un lien direct et cohérent entre la qualification possédée par le salarié, sa classification et le montant de son salaire ;
- lorsque l'activité est essentiellement visuelle, la durée quotidienne du travail sur écran ne doit pas pouvoir dépasser 50% du temps de travail normal ; et qu'une pause de dix minutes doit être prévue après chaque heure de travail ;
- qu'une salle équipée et organisée doit pouvoir servir de pause-récupération, pour lesdits travailleurs concernés ;
- que des suppléments de salaire appropriés doivent être payés pour les heures supplémentaires, le travail par équipes, le travail accompli la nuit, le dimanche et les jours fériés. Le travail en équipe doit pouvoir être rémunéré avec un supplément d'au moins 25%. Le travail de nuit doit donner droit à une rémunération majorée de 40% au moins. Le travail effectué un jour férié doit pouvoir être compensé en outre, par un jour de congé complémentaire payé ou, l'augmentation du congé à 52 jours [annuellement], dans tout le secteur multimédia.

En matière d'emplois

L'introduction de la nouvelle technologie depuis belle lurette [avec la Covid-19 impactant sur le quotidien social actif], doit impérativement assurer le développement de l'emploi stable, qualifié et correctement rémunéré. C'est une condition de l'efficacité des entreprises, même dans le secteur de l'emballage moderne. Les moyens d'y parvenir existent bel et bien.

Cela implique : la mise en œuvre d'une politique active de l'emploi, liée aux possibilités nouvelles de production, de création de services, de développement, de contrôle et d'innova-

tion, voire même de recherche ; le renforcement des garanties des salariés.

Quelles propositions sur les postes ?

L'allègement de la charge individuelle de travail et la création d'emplois supplémentaires :

- impulser des besoins liés au développement de la formation ;
- renforcer la sécurité, la prévention et l'améliorer les conditions de travail ;
- favoriser l'exercice des droits et des possibilités d'expression des salariés et l'utilisation de stagiaires conforme au décret d'application n° 2015-777 du 02 juin 2015 fixant les règles applicables au contrat de stage, à celui n°2009-1412 du 23 décembre 2009 fixant la protection particulière des travailleurs employés par des entreprises de travail temporaire et les obligations auxquelles sont assujetties ces entreprises & à la Convention nationale Etat-Employeurs privés pour la promotion de l'emploi des jeunes en date du 25/04/2000 ;
- éliminer certaines mauvaises conditions de travail, certaines formes d'aménagement du temps du travail (improvisations, travail de nuit des femmes et celles en état de grossesse, entre autres).

Face aux mutations par l'introduction des technologies nouvelles devenues une nécessité, aux transformations dans l'organisation du travail, tout projet doit aboutir au maintien et au développement de l'emploi dans l'entreprise ; et se traduire par l'élévation de la qualification et par l'amélioration de la situation du salarié.

Celle-ci doit permettre l'insertion de tous les salariés, leur savoir-faire étant indispensable à la maîtrise du processus de travail. Tout projet entraînant conversion ou reconversion pour le salarié, doit pouvoir s'établir à partir des principes suivants :

- la formation dont bénéficie le salarié doit être qualifiante ; et cette qualification nouvelle, doit pouvoir être reconnue de manière concrète ;
- au minimum, le salarié doit retrouver un emploi stable lui offrant une situation au moins, identique à celle qu'il avait auparavant ;
- si le salarié ne dispose pas d'un emploi, il reprend automatiquement sa place aux conditions antérieures, dans l'entreprise.

Qualification & formation

Enjeu décisif pour élever les qualifications de tous dans le but d'une utilisation optimale des possibilités techniques et scientifiques, la formation est semble-t-il, détournée aujourd'hui, de ces objectifs majeurs.

Elle est utilisée comme un instrument de sélection et d'élimination [de manière concurrentielle] des

salariés pour lesquels, elle est jugée trop coûteuse et non rentable. Elle ne se traduit pas en termes de qualifications reconnues, dans le salaire. Cela n'est conforme ni à l'intérêt des salariés ni à celui de l'entreprise. Parce que ladite formation est déterminante pour la réussite des mutations technologiques, que l'investissement dans ce processus d'apprentissage, nécessite des mesures de grande ampleur.

Des délégués du personnel, Une Institution dans l'entreprise ?

Les plans de formation qui doivent anticiper et accompagner les mutations technologiques répondent aux impératifs suivants :

- couvrir l'ensemble des salariés ;
- préserver et valoriser le savoir de tous ;
- assurer l'élévation générale des connaissances, en donnant ainsi, les moyens de la maîtrise individuelle et collective des processus du travail et du développement des coopérations au sein du collectif de travail entre eux ;
- préparer à l'exercice des fonctions nouvelles, liées aux mutations technologiques que les salariés sont appelés à assumer dans leur emploi et dans la mission sociale qui leur est assignée.

Cela induit des exigences toutes particulières à savoir :

- dans la définition du contenu des formations à laquelle les personnels, leurs représentants et leurs organisations syndicales doivent être associés.

Dans le dégagement de moyens réels qui doivent se traduire par :

- un tiers de formation pour chaque salarié, équivaut à 10% du temps de travail ; puis pendant les heures de travail et rémunéré comme tel ;
- – des actions de formations dont le financement par l'entreprise doit pour s'élever [en dehors des mesures spécifiques en faveur des jeunes], au minimum à 2% de la masse salariale.

De ce point de vue et de façon plus large, les qualifications acquises par des salariés, leur expérience, leur formation doivent pouvoir être reconnues et garanties. Ceci conduit alors, dans le cadre des grilles de salaires renouvelées ; et à mettre en place des dispositions suivantes :

- assurant systématiquement la reconnaissance des qualifications notamment, celles découlant des actions de formation ;
- organisant la promotion des salariés, toute mutation ou modification d'emploi, devant s'accompagner d'une amélioration de la situation du salarié, en tant que tel. ■

IBRAHIMA KHALIL MENDY
SG DU SYNDICAT DES INDUSTRIES
POLYGRAPHIQUES DU SÉNÉGAL &
PRÉSIDENT DES PERMANENTS À LA CNTS

GAZ TO POWER

Abidjan accélère

Petroci Holding Côte d'Ivoire et son partenaire technique italien ENI démarrent la première phase de production du gisement en offshore BALEINE qui devrait produire 15 000 barils (bp/j) et 25 millions de pieds cubes de gaz naturel (Mpc/j), un niveau record pour le pays dans la voie vers l'autosuffisance énergétique. Abidjan prend une avance décisive dans la mise en œuvre du pôle énergétique sous-régional qu'il dispute à DAKAR.

Le taux d'accès à l'électricité de la zone CEDEAO est de 52 % en moyenne, avec des coupures d'électricité pouvant atteindre 80 heures par mois. À 170 FCFA le kilowattheure, l'électricité demeure très chère dans la région et coûte deux fois plus que le prix moyen dans le monde.

La mise en exploitation du gisement BALEINE qui dispose de ressources estimées à 2,5 milliards de barils de pétrole brut et à 3 300 milliards de pieds cubes de gaz naturel accélère pour le premier PIB de l'espace UEMOA l'atteinte de sa consommation en électricité et assure une sécurité d'approvisionnement aux pays limitrophes dont la Guinée, le Mali, la Gambie etc. bref plus de 12 pays parmi les pays en déficit dont très souvent le Nigeria.

Petroci Holding avec son partenaire technique l'opérateur italien ENI performe un record dans l'amont pétrolier et gazier en Afrique, en juste trois ans les italiens ont pu boucler le financement, mis en œuvre une unité flottante FPSO avec un minimum d'émission carbone, dérouler un gazoduc de liaison avec les stockages terrestres pour les centrales électriques de haute performance. Ainsi Petroci a revu ses prévisions de production à la hausse, celles-ci passent d'une fourchette de 75 000-100 000 bp/j et environ 140 Mpc/j, à des livraisons journalières du champ attendues à 150 000 barils de pétrole et 200 millions de pieds cubes de gaz, à l'horizon 2026. C'est historique en Afrique au Sud du Sahara et si DAKAR n'accélère le partenariat Woodside - Petrosen, Abidjan se positionne déjà comme hub énergétique sous-régional après le Nigeria bien sûr. C'est tout un sous-continent qui attend la production issue des centrales fossiles et non fossiles du Sénégal et de Côte d'Ivoire, les seuls et rares pays avec une production excédentaire et une marge d'exportation de capacité via le système d'interconnexion sous-régional.

Le démarrage de BALEINE et les standards déjà définis par l'opérateur ENI place la barre haut en Afrique, dorénavant les hydrocarbures en Afrique sont devenus une affaire de super-majors, les retards et tergiversation de Woodside le montrent. Dakar ne perdrait pas son temps en servant une mise en demeure ferme à l'opérateur Woodside d'autant que le prix du gaz sur les bourses et marchés internationaux est en correction, l'Europe et le reste du monde s'en sortent mieux que prévu dans les alternatives au gaz russe.

Le Sénégal à de sérieux atouts avec son mix énergétique, cependant l'objectif d'une énergie moins chère pour stimuler l'activité économique dont la transformation industrielle passera nécessairement par les combustibles gaziers bruts ou traités en GNL, heureusement pour notre pays, le démarrage de GTA semble imminent. La patience vis-à-vis du couple Petrosen - Woodside a trop duré. Le Plan Directeur Gazier attend les molécules du champ Sangomar, notre compétitivité dans la sous-région en dépend presque. ■

MOUSTAPHA DIAKHATE
EXPERT ET CONSULTANT INFRASTRUCTURE

Lettre n° 2 au Président de la République Macky Sall

Monsieur le Président, par cette présente, je viens, pour une deuxième fois, vous entretenir des problèmes urgents auxquels le pays est confronté de nos jours, sans revenir sur le détail faits, mais juste pour rappeler les quelques suggestions que j'avais faites dans la première note pour y remédier, afin d'éviter à notre pays la «malédiction du pouvoir». Mais avant tout, je voudrais vous adresser mes vives félicitations, pour avoir pris la noble décision de ne pas être candidat à la prochaine élection présidentielle du 25 février 2024. Par cette décision qui a participé à la décrispation du climat sociopolitique caniculaire de ces derniers temps, vous avez su placer l'intérêt de la Patrie très au dessus de celui de votre parti et de votre propre personne.

Votre décision de ne pas se présenter à une troisième candidature, prise en toute liberté, sans demander l'avis de qui que ce soit, est la preuve de votre grand amour pour Patrie, et dévoile la face cachée de votre dimension de véritable homme d'Etat. Elle montre, à suffisance, que vous avez brisé maintenant toutes les chaînes de contraintes qui vous liaient à la nécessité de promouvoir des partisans ou de se plier à la pression d'un certain lobby pour obtenir un autre mandat présidentiel. Vous alors êtes totalement libre de faire tout ce qui ne rentre que dans l'intérêt exclusif de la nation sénégalaise et tout le bonheur ses habitants.

Je précise que cette lettre, Monsieur le Président, est la seconde, mais sûrement la dernière que je vous aurais écrite en tant que chef d'Etat. C'est pourquoi j'y accorde un intérêt particulier, d'autant qu'elle faisait suite, comme indiqué ci-dessus, à une première lettre que je vous avais adressée au lendemain de votre réélection en 2019, et dont elle vient rappeler ici les aspects essentiels, portant notamment sur l'évaluation de votre première magistrature, qui a été marqué, certes, par de grandes réalisations et par des mesures «curatives» hautement pragmatiques, mais aussi, il faut oser le dire, par de nombreuses insuffisances qui ont valu au régime Bby des critiques encore vivaces. Et, justement, c'est par rapport à ces problèmes cruciaux que je vous avais fait des suggestions que je trouvais absolument vitales pour stabiliser le pays et provoquer le progrès économique et social.

La première lettre, cher Président, je sais que vous l'aviez lu, mais je reste convaincu qu'il vous avait été très difficile d'appliquer ses recommandations à cause de vos préoccupations politiques partisans. Maintenant que vous n'êtes pas candidat, je trouve que vous êtes dans les dispositions de pouvoir les prendre en considération et les appliquer afin de «révolutionner» le pays dans tous les domaines et le mettre à l'abri de l'ouragan dévastateur que sont les



«révoltes populaires» contre les élites au pouvoir qui se «trament» dans les Etats africains et la vague de coups d'Etat militaire qui sévit actuellement dans la sous-région. Le Sénégal est le dernier rempart de protection contre la vague déferlante de ces scénarios «révolutionnaires populaires» contre l'ordre constitutionnel établi.

Monsieur le Président, en 2012, les sénégalais vous avaient porté leurs suffrages sur la base de vos promesses de restaurer l'Etat de droit en combattant l'injustice sous toutes les formes, en mettant fin à l'impunité, en asseyant une gestion sobre et vertueuse et en rationalisant la vie politique par des réformes structurantes aux plans politique et institutionnel. Le peuple a estimé que rien de tout ce qui a été promis et déclamé sur tous les toits n'a été respecté. Vous avez opté pour la continuité en perpétuant le «système» particulièrement pernicieux d'une gouvernance orientée vers la «politisation» outrancière de la société et la politique «politicienne», avec son corollaire de clientélisme, de combines, de gaspillage des ressources de l'Etat dans le folklore des manifestations «politiciennes», qui bloquent le pays et maintiennent la population dans la misère et le désespoir.

Monsieur le Président, pour moi, le Sénégal n'a pas de problème économique, et la société ne souffre d'aucun problème lié aux clivages socio-ethniques ou religieux susceptibles de générer un conflit majeur de la dimension d'une guerre civile qu'on voit dans d'autres pays. Le problème du Sénégal, comme évoqué ci-dessus, est essentiellement «systémique», lié à notre façon de faire de la politique et notre système électoral, au fonctionnement des partis politiques et à la mafia des élites politiques. L'hyperpolitisation du pays et l'utilisation de la politique comme moyen de promotion sociale et d'enrichissement personnel, constituent la source transversale de tous les maux du pays et l'explication maitresse des difficultés que rencon-

tre l'Etat du Sénégal à atteindre ses objectifs et d'obtenir la satisfaction des populations, malgré les investissements dans le social et la réalisation d'infrastructures de développement de toutes sortes.

Il ne vous reste plus que six mois à la tête de l'Etat du Sénégal. Je vous suggère de consacrer ce temps à l'application de mesures fortes à caractère «réformiste» visant, d'abord, à «dépolitiser» complètement la société sénégalaise en faisant de sorte que l'activité politique cesse d'être la voie privilégiée qui mène au salut et, ensuite, d'essayer d'adapter nos institutions déphasées, extraverties et surannées à nos réalités pour qu'elles puissent répondre aux aspirations du peuple sénégalais. Le premier acte à poser, dans cette direction, est de démissionner de l'Apr pour être à l'aise de prendre des décisions qui, inéluctablement, iront à l'encontre des partis politiques dont tout le monde sait que les intérêts sont en porte-à-faux avec les préoccupations des populations. Nous sommes aujourd'hui dans un contexte où le peuple a pris conscience de l'urgente nécessité de se libérer de ce système («politicien») aussi pernicieux que la dictature stalinienne. Votre action doit aller dans le sens de susciter de l'espoir chez les jeunes. En quoi faisant ? En mettant fin à la «dictature politicienne» par la démolition de l'«Etat-politicien» qui, par ricochet, fera disparaître cette classe politique hypocrite, incompétente, prédatrice et injuste, ayant pris tout le pays en otage.

Le peuple vous a expliqué la manière dont il voudrait que le pays soit dorénavant gouverné et défini le profil que doit avoir un homme politique appelé à le diriger. Le profil du nouveau type d'homme politique, doit obéir à une sorte de «cursus honorum» de l'individu, indépendamment de son niveau d'études. En effet, il est préférable de confier des responsabilités politiques à un ouvrier consciencieux, honnête et

travailleur qu'à un haut cadre ou universitaire malhonnête, insoucieux et corrompu, qui agit en contre-sens des intérêts du peuple. Vous savez que le temps vous est compté, c'est pourquoi il faudra agir très vite. Convoquez illico presto les «Etats généraux de la gouvernance au Sénégal», qui doivent réunir, non les soi-disant «forces vives de la nation», que de politiciens encagoulés, mais ce que j'appelle le «substratum» de la société sénégalaise.

Il s'agit des chefs religieux et coutumiers, d'anciens hauts fonctionnaires, les hauts responsables (apolitiques) de l'administration, les Forces de Défense et de Sécurité (FDS), les syndicats, les représentants des différents corps de métiers du secteur informel, les intellectuels, les élèves, les étudiants, les Ong et des observateurs étrangers. Les partis politiques seront d'office exclus de ces concertations, car étant la source profonde de tous les problèmes du pays, tout sera décidé par le peuple, sans eux et à leur seul désavantage. Le peuple ainsi représenté en miniature, va se réunir en conclave pendant des semaines, voire des mois au cours desquels sera fait un diagnostic profond et sans complaisance des problèmes politiques et institutionnels du pays, afin de dégager des voies de solutions appropriées, en réponse aux doléances répertoriées et discutées en matière d'organisation de l'Etat, de structure gouvernementale, de gestion des affaires de l'Etat, du statut des partis politiques, de la configuration des Parlements, de la justice, de l'économie, de l'éducation-formation, etc. Il serait dangereux, voire suicidaire d'aller à 2024 dans les conditions actuelles.

Dans la foulée, pour rationaliser davantage la vie politique au Sénégal, il sera envisagé un retour au «multipartisme limité» à deux, trois ou quatre grandes formations politiques, en procédant à la fusion de la foulditude des partis politiques que compte le pays, regroupés en fonction de leurs affinités idéologiques ou alors selon leurs similitudes programmatiques. Le but recherché dans ce vaste mouvement fédératif partisan serait, à mon avis, de parvenir à la mise en place de grands partis politiques à caractère intellectuel, technique et scientifique, aseptisés de tout folklore, de la politique «politicienne», et dont les activités seront orientées non pas uniquement vers la conquête du pouvoir, mais vers la formation citoyenne, le militantisme de responsabilité et vers la réflexion aux grands défis à relever pour prévenir des malheurs à la société et raccourcir au pays le chemin du développement.

Prenez votre courage à deux mains et convoquez le Peuple à ces «Etats généraux» qui me paraissent vitaux pour l'avenir de notre cher Sénégal, au sortir desquels vous effectuerez un vaste remaniement ministériel pour la formation d'un «Gouvernement populaire de transition» (Gpt) de caractère «technopolitique», débarrassé des transhumants et des politiciens «carriéristes». Par la suite, vous procéderez à la réactivation de tous les dossiers de justice impliquant ces politiciens accusés de détournement

de deniers publics ou épinglés par les différents rapports (Cour des comptes, IGE, etc.). Je vous assure, Monsieur le Président, qu'en agissant ainsi, vous aurez débuté une véritable «révolution» politique et sociale au Sénégal qui fera tâche d'huile et inspirera les autres Etats.

A partir de ce moment, on verra que la politique, dès l'instant qu'elle deviendra une activité à haut risque, n'offrant aucun avantage matériel particulier à l'individu, écartera les opportunistes et mettra fin à la transhumance vers le pouvoir. L'activité politique deviendra la chasse gardée d'une certaine élite patriotique et républicaine, composée d'hommes et de femmes de valeur sérieux, formés, disciplinés, inspirés et prêts à mettre gratuitement leurs savoirs et savoir-faire au service de l'effort de construction nationale. Elle cessera d'être une sinécure et deviendra un sacerdoce, une activité laborieuse et sacrificielle, un don de soi gratuit à la Patrie, au nom de laquelle l'on se «tue» tel un kamikaze, rien que pour le bien de la nation et pour tout le bonheur de ses habitants, avec comme seule contrepartie, de l'honneur et une «stèle d'immortalité».

Pas de temps à perdre, cher Président. Allez-y sans détour ! Démissionnez de votre parti, devenez «despote» si vous voulez, attribuez-vous des pouvoirs d'un démiurge pour avoir la force de rendre au peuple, par des moyens extrêmes, ce que la politique et les politiciens lui ont volé : sa souveraineté. Je suis entièrement persuadé, mon cher Président, que c'est de cette manière qu'il sera possible d'éviter que le Peuple ne soit tenté d'«arracher» sa souveraineté par une «révolution violente», comme ça a été le cas dans plusieurs pays de la sous-région. En Afrique d'aujourd'hui, rien ne peut plus être comme avant. C'est fini l'ère des dirigeants qui s'abreuvent dans la rivière de la misère de leurs peuples ! Les Africains sont prêts à se libérer de toutes formes d'exploitation, qu'elles soient le fait des dirigeants ou d'une quelconque puissance extérieure. Très bientôt, vous verrez, les jeunes qui tentaient de partir, resteront, pas pour travailler, mais pour en découdre avec leurs dirigeants auxquels ils imputent, par leur incurie et leur prédation, la responsabilité des malheurs du continent et du désespoir de la jeunesse.

Et dans cette volonté de changement par la «révolution violente» contre les pouvoirs, déjà entamée, notre pays doit jouer un rôle primordial. En tant que porte d'entrée de la civilisation occidentale en Afrique et exemple cité de démocratie réussie, le Sénégal a le devoir de donner une autre orientation à cette nouvelle «révolution» en substituant à la violence une méthode réformiste et «scientifique». Cette révolution salvatrice pour le changement «révolutionnaire» du continent, doit débiter chez nous par la suppression de l'Etat-politicien afin de débarrasser le pays des «maladies» sociales provoquées par le «virus» de la «politique-business» et d'éviter ainsi la «guerre du pouvoir» qui enflamme la sous-région de l'ouest africain. ■

MOUSTAPHA CAMARA
PROFESSEUR D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

ATTRIBUTION DE LA CAN-2027

Les chances du Sénégal d'être l'heureux élu

La Confédération africaine de football (Caf) a annoncé, dans un communiqué, ce jeudi, être proche d'une décision quant aux deux pays hôtes de la Coupe d'Afrique des nations en 2025 et en 2027. Les heureux gagnants devraient donc être connus lors de la prochaine réunion du Comité exécutif de la Caf, prévue le 27 septembre au Caire. En lice pour l'édition 2027, le Sénégal reste un sérieux candidat.



■ MAMADOU DIOP

A lors que la 6e et dernière journée des éliminatoires de la Can-2023, prévue en Côte d'Ivoire, bat son plein, le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (Caf) s'est réuni ce jeudi par visioconférence. Les discussions portaient en grande partie sur l'attribution des prochaines Can de 2025 et de 2027.

Lors de cette réunion, le Comex, par la voix du président de la Caf, Patrice Motsepe, a annoncé qu'une autre séance était prévue le mercredi 27 septembre, dans la capitale égyptienne. "Nous nous retrouverons à nouveau au Caire le mercredi 27 septembre 2023 pour discuter et prendre des décisions relatives aux pays qui se verront attribuer la Can-2025 et la Can-2027", lit-on sur le site de la Caf.

Rappelons que le Sénégal souhaite accueillir l'édition qui se déroulera dans quatre ans. Mais qu'en est-il réellement de la candidature de l'actuel champion d'Afrique ?

La vraie chance du Sénégal pour accueillir l'édition 2027 de la Coupe d'Afrique des nations réside surtout sur l'équité géographique. Si le Maroc hérite de l'édition 2025, ce qui est fort probable (le royaume chérifien n'a plus abrité la Can depuis 1988), l'incertitude d'une deuxième organisation successive au Maghreb viendrait exclure automatiquement l'Algérie, l'une des principales concurrentes du Sénégal pour l'accueil du 36e tournoi de la Caf.

Le champion d'Afrique en titre devra donc faire face au dossier de l'Égypte, déjà hôte en 2019. Là aussi, la périodicité, si elle est prise en compte, joue en faveur du Sénégal. Ainsi, si on procède par éli-

mination, la candidature sénégalaise devrait uniquement être opposée à celles du Botswana et du trio Kenya-Ouganda-Tanzanie. Si l'on sait que l'Afrique australe et celle orientale sont souvent lésées dans l'attribution de la plus grande des compétitions africaines de football, le Sénégal a tout à craindre de ses deux concurrents et tout miser sur la solidité de son dossier au point de vue des infrastructures notamment. La dernière Can en Afrique de l'Est, par exemple, date de 1976.

À l'heure actuelle, le Sénégal ne dispose que d'un seul stade aux normes pour accueillir une compétition de la Caf et de la Fifa. Il s'agit de l'enceinte du Président Abdoulaye Wade de Diamniadio. Sur le plan des infrastructures sportives, l'État sénégalais doit encore construire cinq nouveaux stades. Mais ce retard peut vite être rattrapé avec la réhabilitation en cours de Léopold Sédar Senghor, ainsi les travaux prévus des stades Aline Sitoé Diatta de Ziguinchor, Lamine Guèye de Kaolack et Ely Manel Fall de Diourbel, pour un coût total de 40 milliards de francs CFA, financés par la République populaire de Chine.

Dernièrement, le Sénégal a presque tout raflé sur le continent. Can, Chan, Can U20, Can U17 et Can Beach Soccer, tout est tombé dans l'escarcelle du pays de la Téranga. Peut-être que cette donne non négligeable peut peser sur la balance, au moment de prendre les décisions.

Pour rappel, le Maroc, le duo Nigeria-Bénin et la Zambie sont candidats pour accueillir l'édition 2025, tandis que le Botswana, l'Égypte, le Sénégal et le trio Kenya-Ouganda-Tanzanie postulent pour 2027. L'Algérie, elle, a candidaté pour les deux éditions. ■

REVUE TOUT TERRAIN

LIVERPOOL

Al-Ittihad n'a pas dit adieu à Salah

Durant les derniers instants du mercato d'été européen, Liverpool a sorti les barbelés autour de son ailier Mohamed Salah (31 ans, 4 matchs et 2 buts en Premier League cette saison) en refusant des offres records, allant jusqu'à 250 millions d'euros (bonus compris), de la part d'Al-Ittihad. Une décision courageuse mais pas la fin des problèmes pour les Reds sur ce dossier. En effet, le Daily Mail explique que la formation saoudienne, ainsi que ses concurrents Al-Ahli et Al-Hilal, entendent retenter leur chance dès l'été prochain. Reste à connaître la position du club de la Mersey. La différence étant que, dans un an, Liverpool aura eu le temps d'anticiper un possible départ de Salah et adoptera potentiellement une autre réflexion en cas d'offre XXL pour son joueur phare.

ARSENAL

Pépé à Trabzonspor

C'était dans les tuyaux, c'est désormais officiel : Nicolas Pépé (28 ans) signe à Trabzonspor. Prêté à Nice la saison dernière et non retenu par Arsenal cet été, l'attaquant international ivoirien va tenter de se relancer en Turquie. Le montant du transfert est estimé à 5 millions d'euros. Pour rappel, les Gunners avaient déboursé 80 M€ pour arracher l'ailier à Lille en 2019.

ESPAGNE

Yamal marque l'histoire !

Phénoménal Lamine Yamal ! Convoqué pour la première fois avec l'Espagne, le prodige du FC Barcelone est devenu le plus jeune joueur de l'histoire à porter les couleurs de la Roja face à la Géorgie (7-1) ce vendredi, dans le cadre des éliminatoires pour l'Euro 2024. Entré en jeu avant la pause, le polyvalent ailier formé à La Masia a marqué l'histoire à deux reprises puisqu'il est également devenu le plus jeune buteur de l'histoire de la sélection espagnole, lui qui a mis fin au festival de son équipe à un quart d'heure du terme, sur une belle frappe enroulée (74e). Avec lui, le Barça et la Roja peuvent envisager l'avenir sereinement.

LIGUE 1

Près de 900 M€ dépensés cet été

Si la Premier League (2,81 milliards d'euros) et l'Arabie Saoudite (954,38 millions d'euros) ont été les championnats les plus dépensiers de l'été, d'après les chiffres de Transfermarkt (qui ne prennent pas en compte les bonus), la Ligue 1 n'est pas en reste avec 898,64 millions d'euros dépensés durant le mercato estival. Cela représente une augmentation de 314,5 M€ par rapport à l'été 2022. Le championnat de France complète le podium et se place devant la Serie A (854,36 M€), la Bundesliga (748,03 M€) et la Liga (440,85 M€). Sans surprise, le Paris Saint-Germain domine le classement des clubs français. Les achats du club de la capitale ont coûté 349,5 M€. Et malgré la

vente de Neymar pour 90 M€, la balance des transferts est déficitaire, avec 200,5 M€ de pertes. En revanche, la L1 dans son ensemble affiche un déficit de "seulement" 21,39 M€ sur cette période estivale. Cela reste moins bien que la Bundesliga (+ 298,23 M€), la Serie A (+ 170,74 M€) et la Liga (+ 151,95 M€).

ASTON VILLA

Coutinho file au Qatar

C'était attendu, c'est désormais officiel : Philippe Coutinho (31 ans, 2 apparitions en Premier League cette saison) quitte Aston Villa pour rejoindre Al-Duhail, au Qatar. Joker de luxe depuis l'arrivée d'Unai Emery sur le banc, le milieu offensif brésilien a été prêté une saison à la formation qatarie, laquelle devrait prendre en charge l'intégralité de son salaire. La fin de carrière s'annonce plutôt triste pour celui qui a jadis fait les beaux jours de Liverpool.

LIVERPOOL

Lourde sanction pour Virgil Van Dijk

Nouveau capitaine de Liverpool, Virgil Van Dijk est l'un des cadres des Reds depuis son arrivée en janvier 2018. Impressionnant d'autorité et de sérénité, le défenseur batave est également un défenseur très propre dans ses interventions. Pour preuve, il a reçu le premier carton rouge de sa carrière avec les pensionnaires d'Anfield en Premier League face à Newcastle le 27 août dernier (1-2). Surpris par cette sanction, l'ancien du Celtic Glasgow et de Southampton s'était laissé aller à un comportement

inapproprié avec l'arbitre de la rencontre, allant jusqu'à l'insulter d'après le corps arbitral. Ce vendredi, le joueur de 32 ans doit assumer ses paroles et a été condamné à un match de suspension supplémentaire, d'après les informations de la presse anglaise. Il manquera ainsi la rencontre à domicile face à Wolverhampton samedi prochain et devra également régler 116 000 euros d'amende.

BALLON D'OR

Balotelli ne voterait pas Messi

Qui succédera à Karim Benzema au palmarès du Ballon d'Or ? Sauf surprise, la récompense individuelle ultime devrait revenir à l'un des deux joueurs qui ont marqué la saison passée : Erling Haaland (23 ans), auteur d'un incroyable triplé et d'une ribambelle de buts avec Manchester City (52 réalisations en 53 matchs, ndlr), ou Lionel Messi (36 ans), vainqueur de la Coupe du monde avec l'Argentine et champion de France avec le Paris Saint-Germain. Interrogé sur le sujet, Mario Balotelli (33 ans) a une préférence pour le buteur norvégien, malgré son affection pour le milieu offensif argentin. "Moi, je le donnerais à Haaland. Il a tout gagné, il est jeune et il a marqué un nombre incalculable de buts. Mais de toute façon, le Ballon d'Or, c'est de la m*rde maintenant. Même si j'adore Messi, je le donnerais à Haaland", a déclaré - lors d'une interview accordée à Controcchio - celui qui entame sa deuxième saison avec le FC Sion, en Suisse. Messi ou Haaland pour succéder à Benzema ? Réponse le 30 octobre prochain.

ITALIE

Chiesa et Pellegrini forfaits

Pour son premier rassemblement à la tête de l'équipe d'Italie, le nouveau sélectionneur Luciano Spalletti ne pourra pas compter sur Federico Chiesa et Lorenzo Pellegrini. Victimes de blessures musculaires, l'attaquant de la Juventus Turin et le milieu de l'AS Rome ont été contraints de renoncer aux matchs de qualification pour l'Euro 2024 contre la Macédoine du Nord (9 septembre) et l'Ukraine (12 septembre). Dans le groupe C, la Nazionale compte 3 points après sa défaite contre l'Angleterre et sa victoire à Malte (0-2).

ELIM. EURO 2024

Programme

Samedi

13h Azerbaïdjan - Belgique
16h Andorre - Biélorussie
Estonie - Suède
Ukraine - Angleterre
18h45 Kosovo - Suisse
Macédoine du Nord - Italie
Roumanie - Israël

Dimanche

13h Kazakhstan - Irlande du Nord
16h Finlande - Danemark
Iles Féroé - Moldavie
Monténégro - Bulgarie
18h45 Albanie - Pologne
Grèce - Gibraltar
Irlande - Pays-Bas
Lituanie - Serbie
Saint-Marin - Slovaquie

ÉLIM. CAN-2023 – SÉNÉGAL-RWANDA (19 H)

Finir le job

En l'absence d'Aliou Cissé et ses joueurs de l'équipe A du Sénégal, les protégés du duo Malick Daf-Pape Thiaw vont tenter de boucler les éliminatoires de la Can-2023 par une victoire contre le Rwanda, ce samedi à Kigali, en match comptant pour la 6e journée et dernière journée du groupe L.



LOUIS GEORGES DIATTA

C'est le dernier acte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Côte d'Ivoire-2023. Le Sénégal va aborder cette 6e journée en étant déjà qualifié et assuré de terminer à la première place du groupe L, avec 13 pts. Même si le suspense des qualifications a été levé depuis la 4e jour-

née, le "résultat est important", comme indiqué par le directeur technique national. Tenu en échec par le Bénin (1-1) lors de la 5e journée, les Lions doivent s'imposer, ce samedi à Kigali, contre le Rwanda, pour finir en beauté.

C'est une équipe du Sénégal mixte composée des U20 et des Lions locaux coachés par Malick Daf et Pape Thiaw, qui va se présenter au

stade Huye pour finir le job. "On a senti l'implication de tout le monde, avec de jeunes joueurs déterminés à aller faire un bon résultat. On a de bons jeunes joueurs", a assuré Daf. Pour lui, "tous les joueurs sont super motivés à faire le match qu'il faut".

Dans cette sélection, il y a des champions d'Afrique juniors et des champions d'Afrique du Chan qui ont un bon vécu en compétitions internationales. Cette connaissance du haut niveau, en plus du talent, leur sera d'un grand apport pour atteindre l'objectif.

En face, il y a une équipe du Rwanda (2 pts) certes éliminée, mais déterminée. Derniers de la poule L, avec trois défaites et deux nuls, les Amavubi espèrent communier avec leurs supporters en leur offrant la victoire. Après la décision des fédéraux de ne pas déplacer la bande à Sadio Mané à Kigali, il n'est pas question pour les Rwandais de subir un autre affront en se faisant battre à domicile par une équipe A' du Sénégal.

Test d'entrée en équipe A

En plus d'être tenu par le résultat, les protégés de Malick Daf ont une occasion à saisir pour tenter de convaincre Aliou Cissé. D'ailleurs, ce dernier, en conférence de presse de la publication de la liste contre l'Algérie, a parlé d'"opportunité" pour ces joueurs. "Aujourd'hui, on a la possibilité de se qualifier au bout de quatre journées. Et cela nous permet d'avoir deux journées où l'on sera dans la préparation, mais aussi d'ouvrir cette équipe à ce réservoir de joueurs sénégalais que

je ne peux pas tous appelés en équipe nationale A, mais leur donner la possibilité de les voir", a expliqué Cissé, confirmé par le directeur technique national. "La raison principale, c'est que notre politique de progression de nos joueurs et de leur préparation à la compétition est importante. On a beaucoup de joueurs qui frappent à la porte de l'équipe nationale. Aliou ne peut pas convoquer 60 joueurs", a insisté Mayacine Mar.

Selon Malick Daf, ces joueurs sont le futur de l'équipe nationale A. "On a de bons jeunes joueurs et je pense qu'on aura besoin d'eux dans l'avenir. Ils ont la chance de jouer ce match. C'est une chance qu'il faut saisir. Il y a un bon vivier qui va pousser et qui va arriver", a dit le sélectionneur national champion d'Afrique U20.

A l'en croire, cette rencontre constitue "une source de motivation pour les jeunes joueurs qui toquent à la porte de l'équipe A'". ■

PROGRAMME

Samedi

13h Malawi - Guinée
Mozambique - Bénin
16h Côte d'Ivoire - Lesotho
Mauritanie - Gabon
RD Congo - Soudan
19h Comores - Zambie

Maroc - Liberia
Sénégal - Rwanda

Dimanche

16h Nigeria - Sao Tomé-et-Principe
Togo - Cap-Vert
19h Gambie - Congo

BRÈVES

VOLLEYBALL - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE

Le Sénégal éliminé par la Tunisie en huitièmes de finale



L'équipe de la Tunisie a battu celle du Sénégal par 3 sets à 0 aux huitièmes de finale du Championnat d'Afrique masculin de volleyball 2023 (1e-14 septembre), qui se déroule au Caire, a-t-on appris vendredi de la Fédération sénégalaise de volleyball (FSV). Les Lions ont été battus par le Maroc, lors de leur premier match, mardi. Le score était de 3 sets à 0 (17-25, 21-25, 12-25). Le Rwanda aussi a dominé le Sénégal sur le score de 3 sets à 0 (21-25, 16-25, 17-25). Les Lions ont également perdu devant la Gambie, 2 sets à 3. Pour avoir perdu tous leurs trois matchs, ils prennent la dernière place de la poule D. L'équipe de volleyball du Sénégal ne s'est jamais qualifié pour les Jeux olympiques, pour le Championnat du monde masculin de volley-ball non plus. Elle se prévaut seulement de quatre participations au Championnat d'Afrique masculin de volley-ball. Les Lions ont pris la quatrième place en Afrique en 1976 et 1979. Vingt pays, dont la Tunisie, le pays le plus titré du continent avec 11 trophées, prennent part à la 24e édition du Championnat d'Afrique de volleyball.

APS

SÉLECTION NATIONALE

Amara Diouf, 15 ans, le wonderkid du Sénégal

À 15 ans, Amara Diouf s'apprête à vivre ses débuts internationaux avec le Sénégal. Une récompense assez incroyable pour le grand talent de Génération Foot. Focus.

Ce samedi, de nombreux adolescents à travers le monde entraîneront au lit en profitant de leur début de week-end. Logique, après une semaine de rentrée scolaire stressante et pénible. À Butare, au Rwanda, il y en a pourtant un dont le stress pourrait ne pas s'être dissipé. Son nom : Amara Diouf, 15 ans. Car oui, le Sénégalais vient à peine d'obtenir son brevet des collèges qu'il se retrouve propulsé en sélection A par Aliou Cissé, afin de défier les Amavubi en match de qualification à la Coupe d'Afrique des nations. Un scénario incroyable pour l'attaquant de Génération Foot, sensation du football de la Téranga et petit protégé de Sadio Mané.

Surclassé partout

En composant sa liste, Aliou Cissé a surtout cherché à satisfaire tout le monde. Déjà qualifié pour la CAN, le Sénégal se déplace en effet au Rwanda sans trop d'énergie. Pour dynamiser ses troupes, le sélectionneur a donc choisi de ne convoquer que des jeunes joueurs ou des éléments du championnat local. Tout

l'inverse du groupe qui défiera l'Algérie lors d'un amical de prestige mardi prochain, dans la ville nouvelle de Diamniadio, et composé des cadres de l'équipe. Ces différences, Amara Diouf, membre de la première liste, n'en a certainement que faire. L'ado compte bien vivre son rêve à fond. «Qui aurait cru que ce gamin qu'on a récupéré à 10 ans finirait international 5 ans plus tard ?» La fierté dans la voix de Monsieur Mady Touré, fondateur et président de Génération Foot, est facilement détectable. C'est lui qui, le premier, a jeté son dévolu sur Amara, à l'été 2018. «Il était venu de Pikine avec ses parents, pour participer à notre tournoi de détection appelé "Petit Pelé"». En un après-midi, on a compris qu'il nous le fallait. La carrière du fils prodige semblait en réalité toute tracée. Son père, Ady, est un ancien avant-centre de la D1 sénégalaise à la carrière modeste, et le directeur du Solar FC de Pikine, une école de football dont sortira Pape Cheikh Diop, l'ancien Lyonnais. Recruté par Génération Foot, Amara Diouf prend rapidement ses aises,



obligeant les éducateurs à le surclasser d'une catégorie par an.

«Techniquement, il était nettement au-dessus du reste. C'est d'ailleurs pour cela que je suis peut-être plus dur avec lui qu'avec les autres. Je ne veux pas voir son talent prendre le dessus sur sa personnalité», poursuit Touré. Cette technique avancée, l'attaquant l'étréne ainsi dans les différentes catégories de la GF, jusqu'à la magie de cette année 2023. Sporadiquement intégré aux entraînements de l'équipe première, Amara a surtout la surprise d'être sélectionné pour la CAN U17 organisée en Algérie au printemps dernier. À seulement 14 ans et avec le numéro 10 floqué sur le maillot, le buteur est même nommé capitaine par Serigne Dia. Trop d'honneurs ? Pas vraiment, puisque l'intéressé remporte la compétition quasiment à

lui seul : cinq pions et deux passes décisives en six apparitions (dont un doublé face à l'Algérie et à l'Afrique du Sud en quarts de finale), élu trois fois homme du match, et MVP d'une compétition brillamment remportée par les Lionceaux. De retour à Dakar, le voici membre permanent du groupe pro de Génération Foot.

Il ira à Metz, malgré l'intérêt des géants européens

Ces débuts en fanfare, Mady Touré a pu s'en délecter un peu plus à la mi-août. «J'ai reçu un courrier de la fédération m'annonçant la convocation d'Amara. Il venait de faire deux énormes matchs en Ligue des champions (en tour préliminaire, élimination face aux Guinéens d'Hafia, NDLR)» Ne reste alors qu'à l'annoncer à l'heureux élu. Et là encore, Touré maîtrise : «Je suis allé le voir

dans sa chambre : "Amara, regarde bien les infos dans les prochaines heures." Il m'a regardé sans trop comprendre. Deux jours plus tard, il m'appelle et hurle : "Père, je suis pris en équipe nationale !" Il criait comme un fou.» Pour autant, si le plaisir est là, le dirigeant déplore les convoitises parfois déplacées auxquelles est sujet son joueur : «Le fléau que nous essayons de contenir au mieux concernant Amara, ce sont les agents. On reçoit des dizaines de demandes et c'est insupportable.»

Manchester City, Arsenal, le Real Madrid et le FC Barcelone auraient ainsi formulé des offres officielles à la GF. Mais pour Mady Touré, tout est déjà acté : «À 18 ans, Amara filera au FC Metz. C'est notre club partenaire, qui a permis de lancer la carrière de nombreux Sénégalais.» Sadio Mané en personne a d'ailleurs décidé de prendre les choses en main : «Sadio, qui est son modèle, parle énormément avec Amara. L'autre jour, il lui a dit : "Signe à Metz, tu ne le regretteras pas. Moi, je suis même passé par la troisième division avec cette équipe, et regarde où j'en suis maintenant. Les grands clubs seront toujours là si tu ne grilles pas les étapes."» En attendant la Lorraine et certainement quelque chose d'encore plus grand, Amara Diouf se prépare à représenter les couleurs nationales. Et vous, que faisiez-vous à 15 ans ? ■

SOF00T.COM